

---

## **AVIS DE PROJET**

Parachèvement de l'autoroute 19 entre l'autoroute 440 et  
l'autoroute 640 avec voie réservée au transport collectif.

Laval – Bois-des-Filion

N° de projet : 154070158

Août 2010

---

<b>À l'usage du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs</b>	<b>Date de réception</b>
	<b>Numéro de dossier</b>

**1. Initiateur du projet**

<b>Nom :</b>	Ministère des Transports du Québec Direction de Laval – Mille-Iles
<b>Adresse civique :</b>	1725, boul. Le Corbusier. Laval (Québec). H7S 2K7
<b>Adresse postale (si différente) :</b>	.....
<b>Téléphone :</b>	450 680 6330
<b>Télécopieur :</b>	450 973 4959
<b>Directrice :</b>	Chantal Gingras, Directrice de Laval – Mille Iles <b>courriel :</b> chantal.gingras@mtq.gouv.qc.ca
<b>Responsable du projet :</b>	Fadi Moubayed, Chef du Service des projets <b>courriel :</b> fadi.moubayed@mtq.gouv.qc.ca
<b>Responsable de l'étude d'impact :</b>	Yves St-Laurent, Chef du Service des inventaires et du plan <b>courriel :</b> yves.st-laurent@mtq.gouv.qc.ca
<b>Obligatoire : N° d'entreprise du Québec (NEQ) du Registraire des entreprises du Québec</b>	<b>8813812425</b>

**2. Consultant mandaté par l'initiateur du projet (s'il y a lieu)**

<b>Nom :</b>	A VENIR
<b>Adresse :</b>	
<b>Téléphone :</b>	
<b>Télécopieur :</b>	
<b>Courriel :</b>	
<b>Responsable du projet :</b>	

### 3. Titre du projet

Parachèvement de l'autoroute 19 entre l'autoroute 440 et l'autoroute 640 avec voie réservée au transport collectif. Laval – Bois-des-Filion

---

### 4. Objectifs et justification du projet

L'autoroute 19 (A-19) a été planifiée dans les années 60 dans le cadre du réseau des grandes voies de communication pour la grande région de Montréal afin d'offrir un nouveau lien nord-sud entre Montréal, Laval et la zone récréative des Laurentides. En 1977, un moratoire gouvernemental reportait tout prolongement de l'A-19 après 1987. Depuis 2001, l'A-19 est entièrement construite entre la rivière des Prairies et l'autoroute 440 (A-440) et la route 335 (R-335) a été construite dans l'axe de l'A-19 entre l'A-440 et l'autoroute 640 (A-640).

Les analyses réalisées dans l'étude d'opportunité ont fait ressortir des problèmes de circulation en période de pointe du matin et de l'après-midi sur la R-335.

La R-335 supporte principalement un trafic de transit. Il existe actuellement un manque de capacité sur cet l'axe et à certains carrefours ce qui se traduit par des vitesses ralenties en périodes de pointe, la formation de longues files d'attente et des effets de débordement sur les axes adjacents, en particulier à Laval, ce qui nuit grandement à la qualité de vie des résidents. En période de pointe du matin, l'intersection avec la R-344 est la plus sollicitée alors qu'en période de pointe de l'après-midi, l'intersection avec le boulevard Dagenais est la plus sollicitée. Aucune problématique notable n'est à soulever en sécurité routière. Actuellement, la desserte en transport en commun est efficace à Laval sur le boulevard des Laurentides. Par contre, depuis la Couronne Nord, il y a peu de service dans l'axe de la R-335. Aussi, l'analyse du potentiel de transport en commun a permis d'identifier qu'un service amélioré, accompagné de mesures incitatives (voies réservées, stationnement...) doit être mis en place. Il est donc nécessaire d'intervenir afin d'améliorer les conditions de déplacement non seulement sur la R-335 mais aussi sur le réseau adjacent, d'autant plus qu'une perspective de développement socio-économique est prévue d'ici 2026.

### 5. Localisation du projet

Le projet se réalise dans les MRC de Laval et de Thérèse-De-Blainville, soit à Laval et Bois-des-Filion. Le projet est généralement situé à l'intérieur de terrains acquis par le ministère des Transports dans les années 70, où est localisé actuellement une partie de l'A-19, au sud du boulevard Dagenais et la R-335, au nord (carte 1).

Numéros de lots à Bois-des-Filion : 1 955 631, 1 955 640 et 1 955 815.

Numéros de lots à Laval entre la rivière des Mille-Îles et le boul. St-Elzéar : 1 762 161, 1 762 807, 1 854 611, 1 854 613, 1 854 798, 1 855 817, 2 072 252 et 2 132 666.

Numéros de lots à Laval entre le boul. St-Elzéar et l'A-640 : 1 762 098, 1 762 106 et 1 762 107.

Des acquisitions mineures sont nécessaires dont la localisation des lots sera précisée à l'étape de l'avant de projet.

## **6. Propriété des terrains**

Les terrains sont généralement la propriété du ministère des Transports du Québec. Toutefois, des expropriations mineures seront requises pour aménager un échangeur dans l'axe des Mille-Îles – des Laurentides

## **7. Description du projet et de ses variantes**

Solution retenue (voir cartes 2, 3 et 4)

À la suite de l'étude d'opportunité, la solution retenue est de parachever l'A-19 en un aménagement à 4 voies de circulation, auxquelles s'ajoute une voie réservée au transport collectif dans chaque direction, entre l'A-440 et l'A-640 (environ 8 km), avec échangeurs aux axes Dagenais, Saint-Saëns, des Mille-Îles – des Laurentides et Adolphe-Chapleau (R-344) et inclure au projet des mesures préférentielles tels des stationnement incitatifs. D'autres interventions sont requises :

- Amélioration de la desserte aux abords de l'échangeur A-640/R-335 à Bois-des-Filion.
- élargissement à 2 voies/direction de la R-335 au nord de l'A-640, jusqu'au boulevard Industriel (environ 1 km).
- amélioration des collecteurs de l'échangeur A-440/A-19.

Sur le pont Athanase-David, les interventions prévues consistent à réaménager la plate-forme actuelle pour offrir 4 voies de circulation et un trottoir du côté ouest, et à construire une passerelle pour piétons, cyclistes et véhicules récréatifs du côté « est » du pont.

Principales étapes de l'aménagement et de la construction.

L'aménagement et la construction comprendra les activités suivantes :

- Déboisement;
- drainage;
- structure pour les étagements;
- construction d'une passerelle au-dessus de la rivière des Mille-Îles;
- remblais;
- chaussée;
- pavage, aménagement paysager et éclairage.

## **8. Composantes du milieu et principales contraintes à la réalisation du projet**

### Milieu naturel

Le corridor de l'A-19 est composé de quelques parcelles forestières formant une mosaïque complexe à l'intérieur d'un territoire à vocation fortement agricole et urbaine, comme l'illustre la carte 5.

La majorité des peuplements forestiers se trouvent du côté est de la R-335, soit dans la zone agricole permanente. Huit peuplements forestiers, incluant les marécages arborescents, sont positionnés à l'intérieur de l'emprise de la R-335.

Le tronçon nord du corridor de la R-335 possède une grande variété de milieux humides (EC, 2008b), notamment une tourbière naturelle, des terres agricoles inondées, des herbiers aquatiques ainsi que des marécages arborescents et arbustifs. Les terres agricoles inondées sont situées à Bois-des-Filion tandis que la tourbière naturelle se trouve dans le nord de Laval, près du boulevard des Laurentides. Les marécages arborescents et arbustifs et les herbiers aquatiques se trouvent dans la rivière des Mille-Îles.

La rivière des Mille-Îles abrite une très grande diversité au niveau de la faune ichthyenne.

### Milieu humain et patrimoine

La carte 6 présente l'utilisation du sol dans le corridor de l'A-19. Le territoire de Laval dans le corridor de la R-335 comporte une importante portion du territoire agricole. À l'extérieur du territoire agricole prédomine un paysage de banlieue constitué de secteurs résidentiels de faible à moyenne densité.

Le milieu urbain de Bois-des-Filion est caractéristique de plusieurs municipalités de la Couronne Nord en bordure de la rivière des Mille-Îles. En effet, la trame de rue de la partie riveraine, entre la R-344 et la rivière, laisse deviner que cette dernière fut autrefois un secteur de villégiature qui s'est transformé au fil des décennies en milieu urbain de résidences permanentes.

La carte 6 indique les bâtiments et territoires d'intérêt patrimonial. Parmi les territoires identifiés par la MRC de Laval comme étant de moyen intérêt patrimonial figurent le boulevard des Mille-Îles à la hauteur de la Terrasse Coutu et l'avenue des Perron (rang). Les éléments patrimoniaux identifiés par la MRC Thérèse-De-Blainville sont le corridor routier patrimonial (boulevard Adolphe-Chapleau) et la maison Limoges-Perron à Bois-des-Filion.

Parmi les enjeux devant être pris en compte, il y a :

- L'effet de barrière à Bois-des-Filion, qui est scindée par la R-335, cela tant en terme de fluidité de la circulation que sur la continuité du tissu urbain;
- la cohabitation des usages agricoles et non agricoles sur le territoire de la ville de Laval;
- le niveau sonore pour les personnes résidant à proximité du corridor;
- le caractère hétérogène de l'axe de la R-335, de même que sa discontinuité avec l'autoroute Papineau (entre l'A-440 et la rivière des Prairies) et l'avenue Papineau à Montréal. Le nombre de voies de circulation de même que la vitesse permise affichée y varient régulièrement;
- la mixité des usages sur le passage pour piétons, vélos et modes récréatifs sur le pont

- Athanase-David qui soulève le potentiel de conflits des usagers;
- le maintien de la continuité et de la sécurité pour la traversée est-ouest pour motoneiges et VTT au nord du boulevard Dagenais;
- la présence de milieux humides à l'intérieur ou à la limite du corridor;
- la présence de peuplements forestiers à l'intérieur de l'emprise.

## 9. Principaux impacts appréhendés

Durant les phases de préparation et construction du projet, les principaux impacts appréhendés sont :

- Le bruit généré par les activités de démolition et de construction, ainsi que par les camions devant accéder aux différents secteurs du chantier;
- les poussières et autres polluants atmosphériques provenant des activités de démolition et de construction et de la circulation des camions sur le chantier;
- l'impact sur les activités agricoles;

Durant la phase d'exploitation, les principaux impacts appréhendés sont :

- Une augmentation possible du climat sonore pour certains riverains des infrastructures routières qui pourra toutefois être atténuée par des mesures appropriées;
- une augmentation de l'effet de barrière à Bois-des-Filion;
- une forte pression de développement urbain et immobilière sur le milieu agricole;
- une modification du paysage par la présence, entre autres, des ponts d'étagements.

La réalisation du projet engendrera des impacts positifs dont :

- De relier plus directement et efficacement l'est de Montréal, via le nouveau pont de l'A-25 et l'est de Laval à la région des Basses-Laurentides;
- améliorer les temps de parcours, autant pour le transport routier que pour le transport en commun;
- assurer une offre de transport en commun efficace sur le corridor de l'A-19;
- améliorer la sécurité en séparant les courants de circulation nord-sud;
- réduire, dans Laval, les débordements sur le boulevard des Laurentides, ce qui :
  - ° Améliorera la fluidité sur le boul. des Laurentides et l'efficacité de la desserte du transport en commun pour la Société de transport de Laval (STL).
  - ° améliorera globalement la sécurité routière, notamment en permettant de séparer le trafic de transit du trafic local.
- Améliorer la desserte de Bois-des-Filion ce qui :
  - ° Améliorera la fonctionnalité du carrefour de la R-344 avec la R-335 actuelle;
  - ° offrira un itinéraire alternatif à la R-344 par des modifications au niveau de l'échangeur A-19/A-640 en lien avec l'échangeur Terrebonne Ouest;
  - ° améliorera l'accessibilité au parc industriel situé au nord-est de l'échangeur A-19/A-640.

## 10. Calendrier de réalisation du projet

<b>PHASE OPPORTUNITÉ</b>		
Études des besoins : .....	Mars 2009	
Étude des solutions : .....	Novembre 2009	
<b>PHASE CONCEPTION</b>		
Avant-projet préliminaire : .....	Septembre 2011	
Étude d'impact, et procédure d'évaluation environnementale : .....	Hiver 2013	
<b>PHASE PLANS ET DEVIS : .....</b>		Automne 2013
<b>PHASE CONSTRUCTION</b>		2014-2015
<b>PHASE EXPLOITATION</b>		
Mise en service : .....	2015	

## 11. Phases ultérieures et projets connexes

Il n'y a pas de phases ultérieures prévues au projet.

Les projets qui pourraient avoir une influence sur le projet :

- Un projet d'amélioration de la R-344, à Bois-des-Filion, de part et d'autre de la R-335;
- le projet d'un nouvel échangeur sur l'A-640, à Terrebonne, entre l'échangeur des Seigneurs et l'échangeur de l'actuelle R-335, promoteur : Ville de Terrebonne.

## 12. Modalités de consultation du public

Dans le cadre de l'étude d'opportunité, l'ensemble des intervenants des municipalités régionales de comté (MRC), municipalités et autorités organisatrices de transport (AOT) touchées par l'axe de la R-335 ont été consultés au début du mandat afin d'obtenir des données et précisions supplémentaires, de même que des informations sur les besoins qu'ils perçoivent et les avenues de solutions qui présenteraient un intérêt d'après eux.

En cours d'étude, il est probable que le Ministère consulte les organismes et la population touchée de près ou de loin par le projet. Les modalités sont à définir. Il est également possible que le Ministère procède à des consultations spécifiques à la résolution de certaines problématiques environnementales.

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

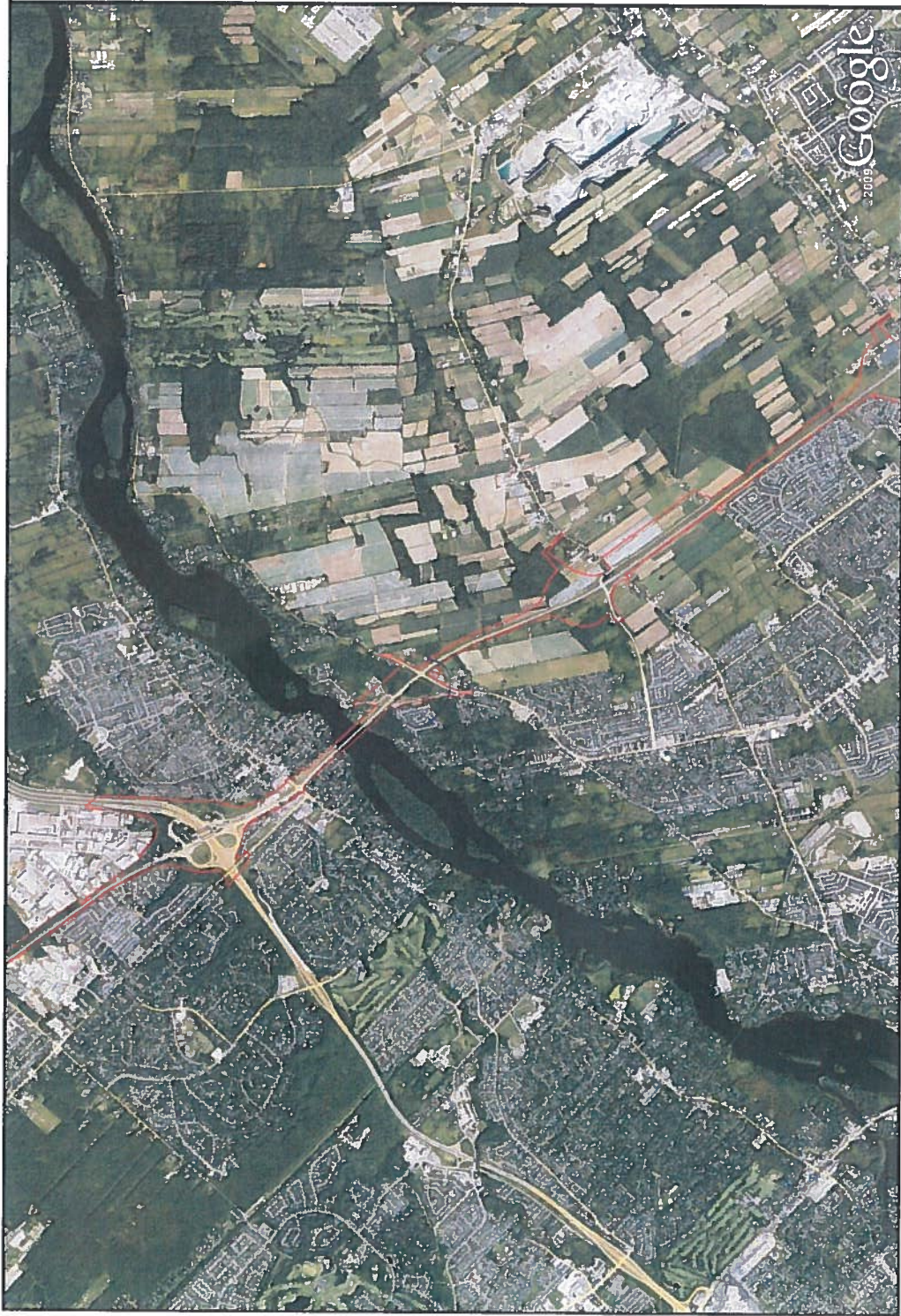
Signé le 31 août 2010 par Chantal Gingras, ing., directrice

*Chantal Gingras*

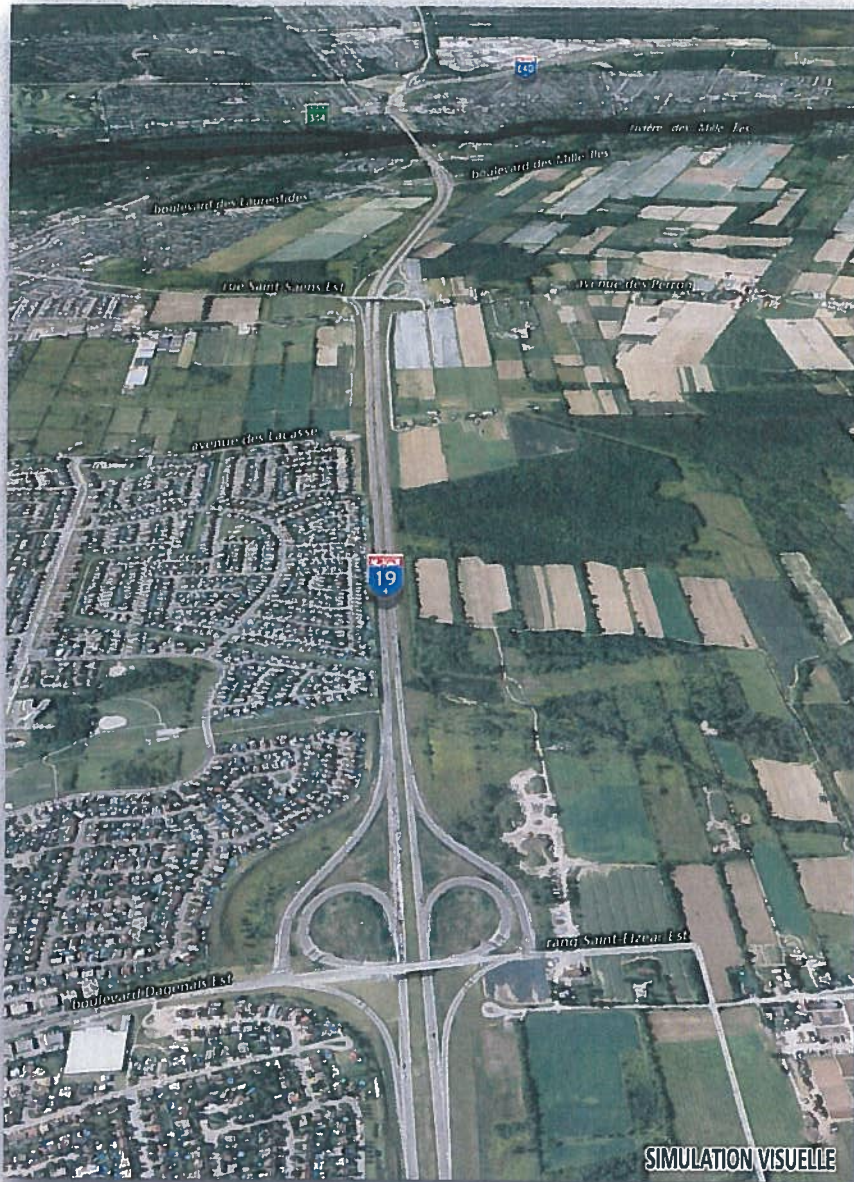
**PARACHÈVEMENT  
DE L'AUTOROUTE 19**

Août 2010

Carte 1



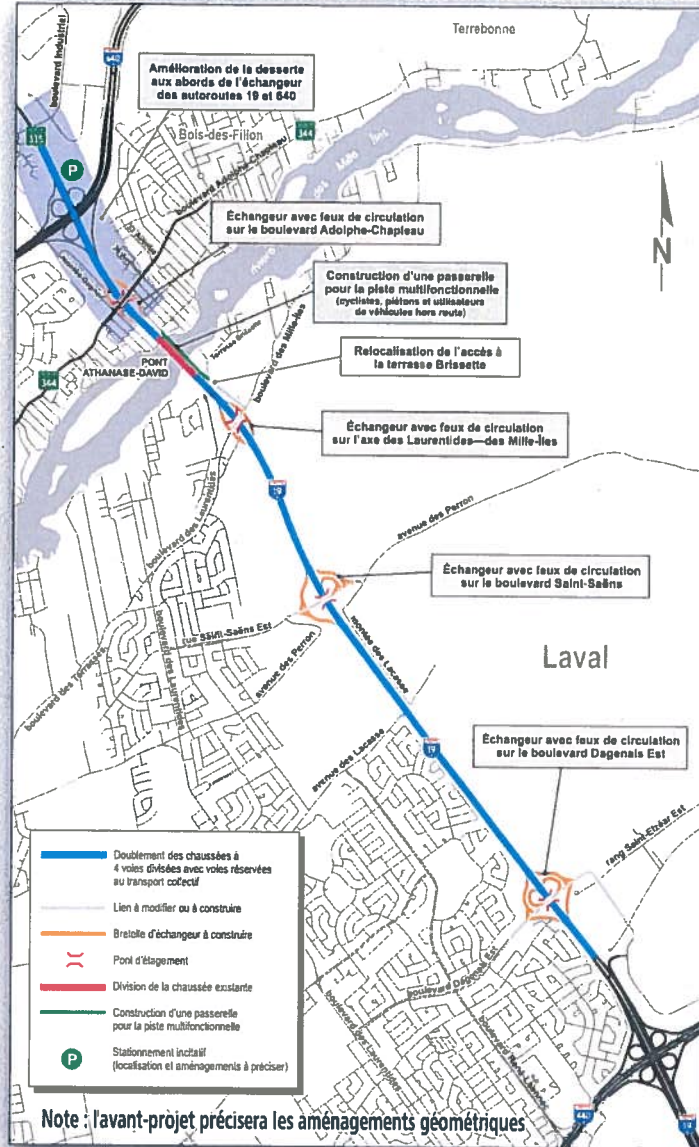




# Parachèvement de l'autoroute 19

avec voie réservée au transport collectif

Transports Québec 

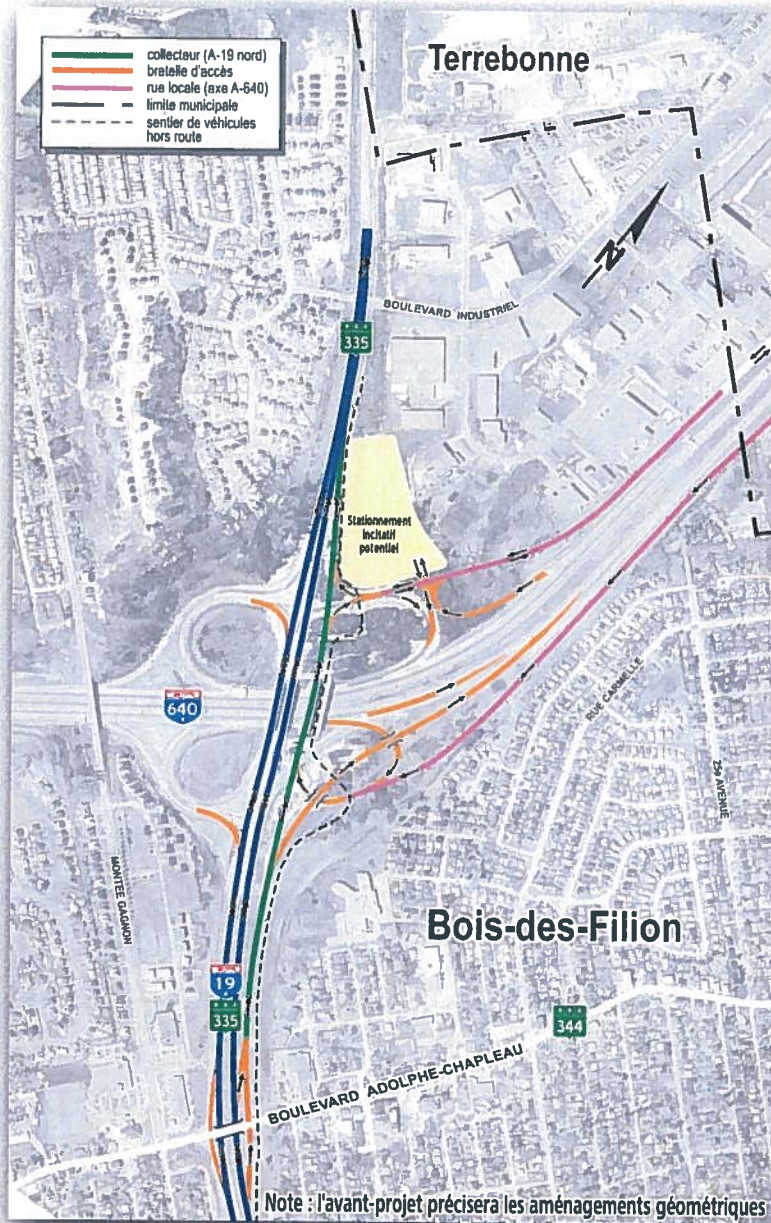


# Parachèvement de l'autoroute 19

## avec voie réservée au transport collectif



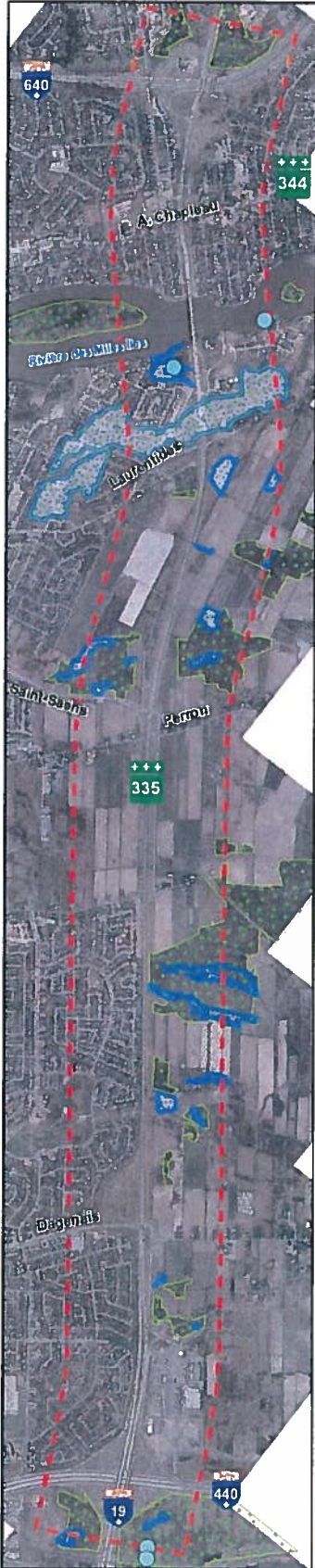
Carte 3








# Amélioration de la desserte aux abords de l'échangeur des autoroutes 19 et 640

Transports  
Québec

Carte 5 Milieu naturel



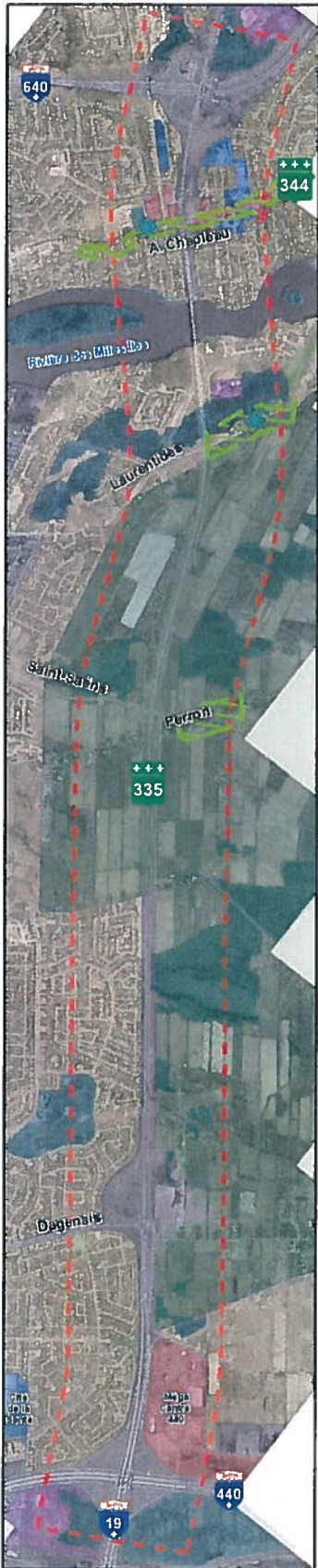
**Légende**

	Corridor d'étude		Boisé
	Flore à statut précaire		Marécage arborescent
			Milieu humide

0 500 1 000 m

Sources :  
Images : Photographies aériennes géoréférencées prises en 2007  
Cartographie : Tecsuil Inc.  
Projection : MTM, fuseau 8, NAD 83

Carte 6 Milieu humain et patrimoine



**Légende**

Corridor d'étude	Habitation	Zone agricole permanente
Maison d'intérêt patrimonial	Industrie	Espace vert/protégé
Territoire d'intérêt patrimonial	Commerce	Institutionnel et public
	Mixte	

Sources :  
Images : Photographies aériennes géoréférencées prises en 2007  
Cartographie : Tecsult Inc.  
Projection : MTM, fuseau 8, NAD 83

0 500 1 000 m

